

RCS : DUNKERQUE

Code greffe : 5902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DUNKERQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00214

Numéro SIREN : 790 449 318

Nom ou dénomination : HOYSCHOOTE

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/003759

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HOYSCHOOTE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Route d'Hondschoote 59492 HOYMILLE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		7 9 0 4 4 9 3 1 8 0 0 0 2 7		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2017	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	62 000	62 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	152 774	113 542	39 232
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	243 736	156 996	86 739
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	190 374	29 520	160 854
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	30 399		30 399
		TOTAL (II)	BJ	BK	679 285	300 058	379 226
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	1 445	1 445	
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	615 376	615 376	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	29 598	7 700	21 898
		Autres créances (3)	BZ	CA	188 071		188 071
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	3 207		3 207
		Disponibilités	CF	CG	4 126		4 126
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	43 219		43 219	
	TOTAL (III)	CJ	CK	885 044	7 700	877 344	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 564 330	307 758	1 256 571	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HOYSCHOOTE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 140 390...)			DA	140 390	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(549 678)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	3 790	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(405 497)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	546 455	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 394	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	783	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	957 121	
	Dettes fiscales et sociales			DY	155 314	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 662 069		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 256 571		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 207 444
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	12 220	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HOYSCHOOTE

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 366 095	FB		FC	9 366 095
	Production vendue { biens * services *	FD	8 456	FE		FF	8 456
		FG	186 507	FH		FI	186 507
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 561 059	FK		FL	9 561 059
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	17 697
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	27 960
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 097
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	9 609 815
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 202 929
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(63 111)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	13 128
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	110
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	700 972
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	65 236
	Salaires et traitements*					FY	630 049
	Charges sociales (10)					FZ	207 085
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	79 071
						GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	7 700
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	7 944
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	9 851 117
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(241 302)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	295
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	295
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 050
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	16 050
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(15 754)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(257 057)

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS HOYSCHOOTENéant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	254 357	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	11 085	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	222	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	265 664	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	35 797	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9 479	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	45 277	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	220 387	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(40 461)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	9 875 775	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	9 871 984	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	3 790	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	26 422	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Voir état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAS HOYSCHOOTE

[illegible]

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
~ Règles et méthodes comptables	x		
~ Faits caractéristiques	x		
~ Actif immobilisé	x		
~ Détail des immobilisations	x		
~ Frais d'établissement		x	
~ Frais de recherche et de développement		x	
~ Fonds commercial	x		
~ Intérêts immobilisés		x	
~ Immobilisations en cours de production		x	
~ Approche par composant		x	
~ Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
~ Liste des filiales		x	
~ Détail des amortissements		x	
~ Tests de dépréciation des immobilisations		x	
~ Informations sur les stocks	x		
~ Etat des échéances des créances	x		
~ Produits à recevoir	(Détail)		
~ Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
~ Dépréciation des immobilisations		x	
~ Dépréciation des stocks		x	
~ Dépréciation des créances	x		
~ Dépréciation des valeurs mobilières		x	
~ Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
~ Composition du capital social	x		
~ Parts bénéficiaires		x	
~ Obligations convertibles échangeables		x	
~ Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
~ Tableau de variation des capitaux propres		x	
~ Provisions réglementées		x	
~ Provisions pour risques et charges		x	
~ Etat des échéances des dettes	x		
~ Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
~ Charges à payer	(Détail)		
~ Passifs sans évaluation fiable		x	
~ Primes de remboursement d'emprunts		x	
~ Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
~ Clause de réserve de propriété		x	
~ Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
~ Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
~ Actions propres		x	
~ Règlement des difficultés des entreprises		x	
~ Charges constatées d'avance	(Détail)		
~ Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels		x	
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêt des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés	x		
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE	x		
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HOYSCHOOTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 256 571 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 3 791 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 6 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH/TF 00-02)

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 36 728 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

la société HOYSCHOOTE a bénéficié en 2017 d'un Budget de participation à la progression de l'implantation pour 210 000 € (2^{ème} partie) et d'un Budget exceptionnel d'accompagnement pour 10 702 € (comptabilisés en produits exceptionnels).

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	62 000			62 000
Immobilisations incorporelles	62 000			62 000
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	152 775			152 775
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	218 274	25 463		243 736
– Installations générales, agencements aménagements divers	150 358	51 102	11 085	190 375
Immobilisations corporelles	521 407	76 564	11 085	586 886
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	29 957	442		30 399
Immobilisations financières	29 957	442		30 399
ACTIF IMMOBILISE	613 364	77 006	11 085	679 285

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		76 564	442	77 006
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		76 564	442	77 006
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 085		11 085
Scissions				

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		11 085		11 085

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	62 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	62 000

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	89 600	23 942		113 543
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	119 247	37 749		156 996
- Installations générales, agencements aménagements divers	13 746	17 379	1 605	29 520
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	222 593	79 071	1 605	300 059
ACTIF IMMOBILISE	222 593	79 071	1 605	300 059

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluations :

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne du rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, ces méthodes de valorisation ne génèrent pas d'écart de valorisation significatif par rapport à une méthode "premier entré premier sorti", ou "coût moyen pondéré".

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	615 376	552 265	63 111	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	1 446	1 556		111
Total I	616 822	553 821	63 111	111
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Notes sur le bilan

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 399		30 399
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	29 598	29 598	
Autres	188 071	188 071	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	43 219	43 219	
Total	291 288	260 889	30 399
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRRO A RECEVOIR TTC	43 251
PRODUIT A RECEVOIR TTC	43 858
INTÉRÊTS COURUS S/VALEURS MOBILIÈRE	15
Total	87 124

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

Les chèques impayés font l'objet d'une provision pour dépréciation dont le taux varie entre 25 et 100% de leur montant hors taxes en fonction de leur probabilité de recouvrement.

	Montant
PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	7 700
TOTAL	7 700

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 140 390,00 euros décomposé en 14 039 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 039	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 039	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	12 221	12 221		
– à plus de 1 an à l'origine	534 235	80 393	328 080	125 762
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	957 121	957 121		
Dettes fiscales et sociales	155 315	155 315		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 394	2 394		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 661 286	1 207 444	328 080	125 762
Emprunts souscrits en cours d'exercice	574 192			
Emprunts remboursés sur l'exercice	239 956			

Charges à payer

	Montant
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	62 418
INTERETS COURUS A PAYER	2 667
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	40 101
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	14 035
CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	12 130
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	32 027
Total	163 378

Notes sur le bilan

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	43 219		
Total	43 219		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	8 456		8 456
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	24 936		24 936
Ventes de marchandises	9 366 096		9 366 096
Produits des activités annexes	161 571		161 571
TOTAL	9 561 059		9 561 059

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 550 euros

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SAS HOYSCHOOTE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOYDISTRIBUTION, 33 Rue d'Hondschoote 59492 HOYMILLE.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	13 860
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	13 860
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 860 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

comptes chiffres sincères et vérifiables



SOCIETE HOYSCHOOTE

Société par actions simplifiée au capital de 140.390 euros
33 route d'Hondschoote
59492 HOYMILLE
790 449 318 RCS DUNKERQUE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DELIBERATION

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 29 JUIN 2018

I. - TEXTE DE LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Je vous rappelle que la société a dégagé au 31 décembre 2017 un bénéfice de 3.790 euros.

Je vous propose d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- au compte «Report à nouveau» pour..... 3.790 euros

II. - TEXTE DE LA RESOLUTION EFFECTIVEMENT VOTEE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES EN DATE DU 29 JUIN 2018

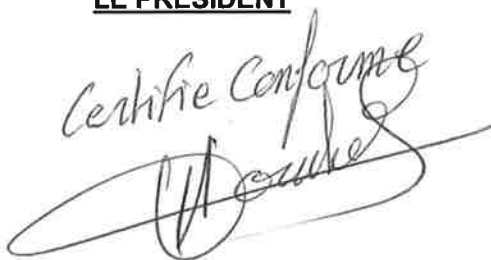
L'Assemblée Générale constate que les comptes annuels font apparaître un bénéfice de 3.790 euros.

Adoptant la proposition du Président, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

- au compte «Report à nouveau» pour..... 3.790 euros

Pour extrait certifié conforme à l'original

LE PRESIDENT

Certifié Conforme


Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

HOYSCHOOTE

Société par actions Simplifiée

Au capital de 140 390 €

33 Route d'Hondschoote

59492 HOYMILLE

RCS : Dunkerque B 790 449 318

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Rapport du Commissaire aux Comptes

Sur les comptes annuels

Société HOYSCHOOTE

Exercice clos le 31 Décembre 2017

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **HOYSCHOOTE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous les réserves décrites dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserves

Motivation des réserves

A la clôture de l'exercice N-1, le budget d'accompagnement du Groupement ITM auquel vous appartenez n'avait pas été comptabilisé en totalité sur l'exercice, alors même que les conditions suspensives avaient bien été levées. Il en ressortait une sous-évaluation du résultat avant impôt sur les sociétés de 210 K€, qui nous avait conduit à émettre une réserve dans notre rapport du 12 Juin 2017. L'anomalie n'est plus présente à la clôture de l'exercice N mais subsiste sur les comptes à l'ouverture de l'exercice, impliquant une surévaluation des capitaux propres à l'ouverture de 210 K€. De plus, aucune information pertinente n'est mentionnée en annexe sur ce point.

En raison de l'insuffisance des procédures de contrôle interne mises en place au rayon Boucherie du point de vente, et de l'impossibilité de s'assurer du chiffre d'affaires réalisé au moyen d'autres procédures, nous n'avons pas pu obtenir d'assurance sur l'exhaustivité de l'enregistrement du chiffre d'affaires de ce rayon et de son impact sur le résultat de l'exercice, que nous estimons à 58 K€.

Le résultat de l'exercice s'élève à 4 K€ et porte la situation nette de la société à < 405 > K€. Les mesures de redressement mises en place ne produisent leurs effets qu'à moyen terme et la continuité de l'exploitation est assurée par les concours du Groupement franchiseur dont fait partie la société, concours qui ne sont pas remis en cause à ce jour. L'annexe aurait dû mentionner ces éléments.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués suivants :

- Les clients de votre société bénéficient d'une carte de fidélité à laquelle sont attachés des avantages financiers tels que des réductions sur les achats à venir. L'absence de provision dans vos comptes pour couvrir cet engagement à la clôture de l'exercice est justifiée par sa prise en charge par le Groupement auquel votre société est affiliée. Les remises résultant de l'utilisation de la carte de fidélité en magasin sont en effet refacturées mensuellement et de façon automatique à ce groupement.
- La note de l'annexe « Crédit Impôt compétitivité des entreprises » indique que ce crédit d'impôt a été comptabilisé en compte 695100. La méthode préférentielle préconise une comptabilisation de ce crédit en compte 649000.
- La note de l'annexe « Fonds commercial » indique que le fonds de commerce est évalué à 62 000 €. Nos travaux ont consisté à apprécier cette valeur d'utilité au regard de la méthode de valorisation annexée aux statuts de la société et retenue par le Groupement auquel votre société est affiliée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des points décrits dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserves », nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

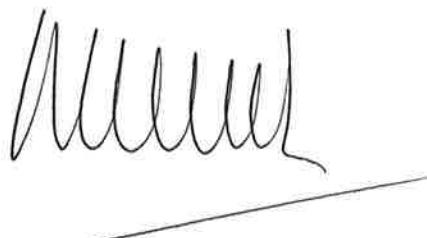
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Soissons, le 22 Mai 2018



SAS CABINET BERSON & ASSOCIES

Commissaire aux comptes inscrit

Compagnie Régionale d'Amiens

M.-C. BERSON, Commissaire aux comptes, Associée.

ANNEXE

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	62 000		62 000	62 000
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	152 775	113 543	39 232	63 174
Installations techniques, matériel et outillage	243 736	156 996	86 740	99 027
Autres immobilisations corporelles	190 375	29 520	160 855	136 612
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30 399		30 399	29 957
ACTIF IMMOBILISE	679 285	300 059	379 226	390 771
Stocks				
Matières premières et autres approv.	1 446		1 446	1 556
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	615 376		615 376	552 265
Créances				
Clients et comptes rattachés	29 598	7 700	21 898	24 799
Fournisseurs débiteurs	90 420		90 420	82 628
Personnel				2 009
Etat, Impôts sur les bénéfices	36 728		36 728	102 600
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 557		13 557	9 578
Autres créances	47 367		47 367	43 328
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	3 207		3 207	4 142
Disponibilités	4 127		4 127	44 942
Charges constatées d'avance	43 219		43 219	40 500
ACTIF CIRCULANT	885 045	7 700	877 345	908 346
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 564 330	307 759	1 256 571	1 299 117

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	140 390	140 390
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-549 679	-361 338
Résultat de l'exercice	3 791	-188 341
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-405 498	-409 289
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	534 235	200 000
Découverts et concours bancaires	12 221	2 068
Emprunts et dettes financières diverses		600 000
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	2 394	17 455
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	783	527
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	957 121	743 447
Personnel	40 101	33 937
Organismes sociaux	74 886	72 743
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	8 301	6 387
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	32 027	31 841
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 662 069	1 708 406
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	1 256 571	1 299 117

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Compte de résultat

	31/12/17	31/12/16
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	9 366 096	8 948 541
Production vendue	194 964	189 248
Production stockée		
Subventions d'exploitation	17 697	4 003
Autres produits	31 058	8 623
Total	9 609 815	9 150 415
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	8 202 930	7 902 333
Variation de stock (m/ses)	-63 111	6 190
Achats de m.p & aut.approv.	13 128	14 354
Variation de stock (m.p.)	111	3 444
Autres achats & charges externes	700 973	693 451
Total	8 854 031	8 619 772
Impôts, taxes et vers. assim.	65 237	60 893
Salaires et Traitements	630 049	618 119
Charges sociales	207 086	211 270
Amortissements et provisions	86 771	69 973
Autres charges	7 945	2 214
Total	997 087	962 469
RESULTAT D'EXPLOITATION	-241 303	-431 826
Produits financiers	295	2 027
Charges financières	16 050	29 694
Résultat financier	-15 755	-27 667
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	-257 058	-459 493
Produits exceptionnels	265 665	284 820
Charges exceptionnelles	45 277	43 354
Résultat exceptionnel	220 388	241 466
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-40 461	-29 686
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 791	-188 340

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques	x		
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial	x		
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir	(Détail)		
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances	x		
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent		x	
– Tableau de variation des capitaux propres		x	
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des suretés réelles		x	
– Charges à payer	(Détail)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d'avance	(Détail)		
– Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés	x		
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE	x		
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices		x	

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HOYSCHOOTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 256 571 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 791 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 6 à 10 ans
- * Installations techniques : 5 à 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 8 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH/TF 00-02)

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 36 728 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 – Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

la société HOYSCHOOTE a bénéficié en 2017 d'un Budget de participation à la progression de l'implantation pour 210 000 € (2^{ème} partie) et d'un Budget exceptionnel d'accompagnement pour 10 702 € (comptabilisés en produits exceptionnels).

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	62 000			62 000
Immobilisations incorporelles	62 000			62 000
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	152 775			152 775
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	218 274	25 463		243 736
– Installations générales, agencements aménagements divers	150 358	51 102	11 085	190 375
Immobilisations corporelles	521 407	76 564	11 085	586 886
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	29 957	442		30 399
Immobilisations financières	29 957	442		30 399
ACTIF IMMOBILISE	613 364	77 006	11 085	679 285

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		76 564	442	77 006
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		76 564	442	77 006
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		11 085		11 085
Scissions				

Notes sur le bilan

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		11 085		11 085

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	62 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	62 000

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	89 600	23 942		113 543
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	119 247	37 749		156 996
– Installations générales, agencements aménagements divers	13 746	17 379	1 605	29 520
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	222 593	79 071	1 605	300 059
ACTIF IMMOBILISE	222 593	79 071	1 605	300 059

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Informations sur le mode et la méthode d'évaluations :

Les stocks sont évalués suivant les catégories auxquelles ils se rattachent, soit au dernier prix de réapprovisionnement, soit au prix de vente diminué de la marge moyenne du rayon auquel ils appartiennent.

Compte tenu de la rotation rapide des stocks, ces méthodes de valorisation ne génèrent pas d'écart de valorisation significatif par rapport à une méthode "premier entré premier sorti", ou "coût moyen pondéré".

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	615 376	552 265	63 111	
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	1 446	1 556		111
Total I	616 822	553 821	63 111	111
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	30 399		30 399
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	29 598	29 598	
Autres	188 071	188 071	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	43 219	43 219	
Total	291 288	260 889	30 399
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
RRRO A RECEVOIR TTC	43 251
PRODUIT A RECEVOIR TTC	43 858
INTÉRÊTS COURUS S/VALEURS MOBILIÈRE	15
Total	87 124

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Méthode appliquée :

Les chèques impayés font l'objet d'une provision pour dépréciation dont le taux varie entre 25 et 100% de leur montant hors taxes en fonction de leur probabilité de recouvrement.

	Montant
PROVISION POUR CLIENTS DOUTEUX	7 700
TOTAL	7 700

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 140 390,00 euros décomposé en 14 039 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	14 039	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	14 039	10,00

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	12 221	12 221		
– à plus de 1 an à l'origine	534 235	80 393	328 080	125 762
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	957 121	957 121		
Dettes fiscales et sociales	155 315	155 315		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 394	2 394		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 661 286	1 207 444	328 080	125 762
Emprunts souscrits en cours d'exercice	574 192			
Emprunts remboursés sur l'exercice	239 956			

Charges à payer

	Montant
FACT.A REC. TTC FOURN FRAIS G.	62 418
INTERETS COURUS A PAYER	2 667
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	40 101
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	14 035
CHARGES SOCIALES – CHARGES À PAYER	12 130
ETAT – AUTRES CHARGES À PAYER	32 027
Total	163 378

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le bilan

Régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	43 219		
Total	43 219		

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	8 456		8 456
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	24 936		24 936
Ventes de marchandises	9 366 096		9 366 096
Produits des activités annexes	161 571		161 571
TOTAL	9 561 059		9 561 059

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 550 euros

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2016, la société SAS HOYSCHOOTE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOYDISTRIBUTION, 33 Rue d'Hondschoote 59492 HOYMILLE.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

CABINET BERSON COMMISSAIRE AUX COMPTES

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	13 860
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	13 860
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 13 860 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recrutement, de reconstitution du fonds de roulement.

